



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01821

Numéro SIREN : 494 806 573

Nom ou dénomination : A.G. INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2017 sous le numéro de dépôt 47287

SARL AG INVEST

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
03 NOV. 2017
DEPOT N° 47287

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
COMPTES ANNUELS

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 93 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AG INVEST

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 69 rue Louise Michel 92300 LEVALLOIS PERRET

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 49480657300015

Néant ☐

Exercice N clos le, 31/12/2016

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	25 239
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	255
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	135
	TOTAL (II)		BJ	BK	25 629
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	685
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	83 054	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	711	
	TOTAL (III)	CJ	CK	84 451	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	110 081	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2BILAN - PASSIF avant répartitionDGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseSARL AG INVEST

Néant

		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(6 475)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 478	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	66 503
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	190	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 477	
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 910	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	43 578	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	110 081	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
			IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	43 578	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	190	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cogid Group

A.G

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AG INVEST					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	{	FD		FE	FF	
			FG	327 083	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	327 083	FK		FL	327 083
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	327 085
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	137 777
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	239
	Salaires et traitements*					FY	106 945
	Charges sociales (10)					FZ	1 753
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	1 510
				- dotations aux provisions*		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)		GE	47			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	248 273
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	78 812	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				CQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	78 812	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL AG INVEST

COMPTES ANNUELS

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AG INVEST		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	728	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	728	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	94	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	94	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	634	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	11 968	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	327 814	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	260 335	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	67 478	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6		
(13)	obligatoires			A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				94		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					728	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AG

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AG INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 110 082 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 67 479 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R.123-172 à R.123.208 du Code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

A. G.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 399 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE permet de réaliser des efforts en matière d'investissement, d'évolution des salaires, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fond de roulement.

Capital social

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL	500			500

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	191	79
	191	79
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 100	2 107
	2 100	2 107
Dettes fiscales et sociales		
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	45	43
448633 - Formation continue CAP	44	42
	89	85
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	2 380	2 270

A.6.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		12 475		12 475
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 678	14 275		15 953
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 678	26 750		28 428
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	255			255
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	135			135
Immobilisations financières	390			390
ACTIF IMMOBILISE	2 068	26 750		28 818

A6.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 750		26 750
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 750		26 750
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		471		471
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 678	1 040		2 718
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 678	1 510		3 188
ACTIF IMMOBILISE	1 678	1 510		3 188

A.G.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 533 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 1 398 euros

- A plus d'un an 135 euros

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 43 579 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 43 579 euros

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 000 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 100
Banque - Intérêts courus à payer	191
Taxe d apprentissage CAP	45
Formation continue CAP	44
Total	2 380

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	712		
Total	712		

A.G.

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri				
Install. générales, agencements et aménageme		471		471
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique , mobilier	1 678	1 040		2 718
Emballages récupérables et divers				
Total III	1 678	1 510		3 188
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	1 678	1 510		3 188

A.6

A.G INVEST

**E.U.R.L au capital de 5.000 €
Siège social : 69, rue Louise Michel
92300 LEVALLOIS PERRET**

R.C.S.: NANTERRE B 494 806 573

RAPPORT DE GESTION

DE LA GERANCE

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique

réunie le 08 Juin 2017

Chère Associée,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2016, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous rappelons que tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

A.G.

I - RESUME DE L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé s'est élevé à €. 327 083 contre € 85 833 en 2015.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à € 80 368 contre €. 4 870 en 2015

II - COMPTES ANNUELS - ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe comptable sont présentés conformément aux dispositions légales.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis de la même manière et selon les mêmes méthodes que pour l'exercice précédent, les bases d'évaluation de l'actif et du passif n'ayant pas été modifiées.

A - BILAN

L'actif immobilisé, en valeur nette, se situe à €. 25 629 à la clôture de l'exercice.

L'actif circulant exprimé en euros, comparé avec l'exercice précédent se présente ainsi :

	12/15	12/16
- Clients	0	0
- Autres créances	3 098	685
- Disponibilité	5 028	83 054

Les capitaux propres s'élèvent à € 66 503

Les dettes totalisent €. 43 578, et sont constituées :

- d'emprunts et dettes financières	€.	20 190
- de fournisseurs	€.	5 477
- de dettes fiscales et sociales	€.	17 910

A. G

B - COMPTE DE RESULTAT

Ce compte dégage un bénéfice de €. 67 478,59 L'analyse des soldes intermédiaires de gestion en d'euros se présente ainsi :

	2015	2016
- Production de l'exercice	85 833	327 083
- Valeur ajoutée	18 778	189 306
- Excédent brut d'exploitation	4 870	80 368
- Résultat courant	4 869	78 412
- Résultat net	3 640	67 479

C - ANNEXE

La description des règles et méthodes comptables utilisées et les informations sur le bilan et le compte de résultat mentionnés dans ladite annexe n'appellent aucune précision complémentaire. Ce document a été établi conformément aux prescriptions légales.

III - AFFECTATION DES RESULTATS

Le bénéfice net de l'exercice ressort à €. 67 478,59 que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Report à nouveau	67 478,59 €
------------------	-------------

IV - INFORMATIONS DIVERSES PREVUES PAR LA LOI

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal (article 223 quarter du CGI)

I - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement notable ou de caractère exceptionnel n'est intervenu depuis l'arrêté des comptes de l'exercice soumis à votre approbation.

Fait à Levallois, le 24 Mai 2017

Le Gérant



A.G.

A.G INVEST

**E.U.R.L au capital de 5.000 €
Siège social : 69, rue Louise Michel
92300 LEVALLOIS PERRET**

R.C.S.: NANTERRE B 494 806 573

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

L'an deux mil dix-sept
le 08 Juin quinze heures trente

Mr Alexandre GRANDCHAMP, associé unique de AG INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, numéro RCS 494 806 573, dont le siège social est 69, rue Louise Michel 92300 LEVALLOIS PERRET.

Après avoir exposé que :

Mr Alexandre GRANCHAMP, gérant associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2016 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- l'affectation du résultat ;
- la constatation des conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce ;

Première décision

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 67 478,59 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

A.G.

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant 67 478,59 € :

- au report à nouveau 67 478,59 €.

En outre, l'associé unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2015	NEANT		
2014	NEANT		
2013	NEANT		

Troisième décision

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signature de l'associé unique

